

Ce papier contient 30 % de fibres recyclées après consommation.



Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau



Pour tout renseignement
sur les algues bleu-vert :

Téléphone :

Région de Québec : 418 644-4545

Région de Montréal : 514 644-4545

Ailleurs au Québec :

1 877 644-4545 (sans frais)


Internet :

www.gouv.qc.ca



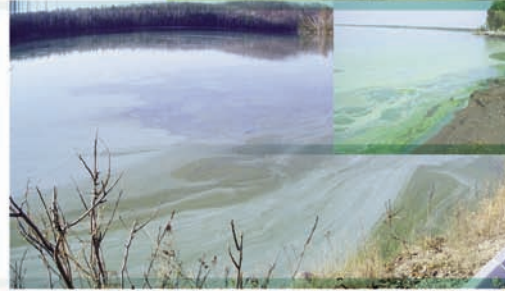
Au centre de nos vies
Au cœur de notre avenir

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

Québec 

Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau



Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau

Vieilles comme le monde!

Les algues bleu-vert, dont le terme scientifique est cyanobactéries, ne sont pas l'œuvre de l'être humain. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : l'être humain existe grâce aux algues bleu-vert!

En effet, il y a de cela bien longtemps, les algues bleu-vert ont participé à l'expansion de la vie sur terre en produisant de l'oxygène. Aujourd'hui, elles continuent de peupler les plans naturels d'eaux douces et marines. Elles s'apparentent davantage à des bactéries, mais partagent aussi des caractéristiques communes avec les algues.

La prolifération des algues bleu-vert

Dans certaines conditions, les algues bleu-vert prolifèrent rapidement et forment ce qu'on appelle une fleur d'eau. Voilà un nom bien poétique pour un phénomène plutôt malencontreux! Ne ressemblant en rien à une fleur, elles ont plutôt l'aspect d'un déversement de peinture, d'un potage au brocoli ou d'un mélange de fines particules ou de filaments très courts. Visibles à l'œil nu, elles sont souvent de couleur verte ou bleu-vert, mais tirent parfois sur le rouge.



Photo : Martin Mineault, MDDEP

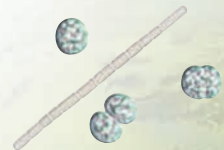
Photo : Jean-Louis Côté, Apeln

Crédits photo de la couverture :
Dr-16, MDDEP
Manon Brisson, MDDEP
Jean-Louis Côté, Apeln

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2007

ISBN : 978-2-550-49149-1 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-49150-7 (pdf)

© Gouvernement du Québec, 2007



Les causes

Une prolifération d'algues bleu-vert peut être déclenchée par divers facteurs comme la température élevée de l'eau, le faible courant ou la stagnation de l'eau. Toutefois, le principal coupable est le phosphore.

Au départ, il faut savoir que le phosphore est un élément essentiel à la vie. Il fait partie des éléments de base de notre alimentation comme de celle des animaux, des plantes, des algues et même... des bactéries ! On l'utilise pour verdir nos pelouses et enrichir nos jardins.

On l'emploie aussi en agriculture pour stimuler la croissance des végétaux.

Le problème, c'est que les humains, les animaux et les végétaux reçoivent trop de phosphore pour ce qu'ils peuvent en assimiler. Le surplus se retrouve dans les eaux usées domestiques, ou encore dans les eaux de ruissellement et de drainage qui s'écoulent des champs et des terrains enrichis par les engrais, les fumiers et les lisiers. Finalement, le phosphore aboutit dans les cours d'eau et les lacs. Lorsqu'il s'y trouve en trop grande quantité, il stimule une croissance excessive des organismes qui y vivent. Certains d'entre eux profiteront de la manne plus que d'autres : c'est le cas de diverses plantes aquatiques et, malheureusement, c'est aussi le cas des algues bleu-vert.

De nombreux impacts

Outre leur aspect rébarbatif, les fleurs d'eau ont une caractéristique fort préoccupante du point de vue de la santé publique : elles peuvent produire des toxines. La plupart des fleurs d'eau sont toxiques ou susceptibles de le devenir. Boire ou simplement entrer en contact avec une eau ainsi contaminée présente un risque pour la santé. C'est pourquoi quand une fleur d'eau est signalée aux autorités, celles-ci prendront les mesures qu'il faut pour protéger la santé publique. Au besoin, ils pourraient, par exemple, fermer des plages, voire même interdire la consommation d'eau potable.

La prolifération d'algues bleu-vert enlaidit nos milieux aquatiques. Près du rivage, les fleurs d'eau s'accumulent sous forme d'écume, souvent verte ou turquoise. En surface ou dans l'eau, elles flottent généralement comme un déversement de peinture ou comme un « nuage » de particules vertes, turquoise ou parfois rougeâtres. Il arrive même que ces fleurs d'eau sentent mauvais !

Identifier, signaler et prévenir

Apprenez à les reconnaître

Les fleurs d'eau peuvent être difficiles à distinguer d'autres phénomènes aquatiques. C'est pourquoi le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a produit un guide d'identification, disponible au bureau du Ministère situé dans votre région ou encore à cette adresse Internet :

www.mddep.gouv.qc.ca

Vous pensez avoir vu une prolifération d'algues bleu-vert? Signalez-la !

Avaler ou même simplement toucher des toxines produites par les algues bleu-vert présente un risque pour la santé. C'est pourquoi vous devez rapporter sans délai au bureau du MDDEP situé dans votre région toute prolifération d'algues bleu-vert. La fleur d'eau que vous avez vue ce matin est déjà disparue? Signalez-la tout de même : elle peut se déplacer sous l'eau et réapparaître plus tard dans la journée!

Pour rendre votre intervention encore plus efficace, vous pouvez photographier la fleur d'eau et remplir le formulaire « Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau », disponible dans le site Internet du MDDEP à l'adresse suivante :

www.mddep.gouv.qc.ca

Si une prolifération d'algues bleu-vert est confirmée, un avis public ou une mise en garde sera émis par la Direction de santé publique, et le public sera rapidement informé des recommandations à suivre pour protéger sa santé.

La prévention demeure le meilleur remède

Contrer le phénomène de la prolifération d'algues bleu-vert n'est pas facile.

La meilleure façon est d'agir directement à la source du problème. On doit avant tout éviter d'envoyer trop de phosphore dans les plans d'eau. Il existe pour cela des moyens simples, à la portée de tous. En voici quelques-uns :

- restaurer la végétation des rives, ou éviter de les défricher, car les végétaux en bordure des plans d'eau retiennent les sols qui peuvent être riches en phosphore et utilisent cet élément fertilisant pour leur croissance;
- limiter l'emploi d'engrais chimiques, de compost ou de fumier sur la pelouse;
- utiliser des savons et des produits nettoyants sans phosphate;
- veiller à la conformité et au bon fonctionnement de son installation septique.

Empêcher les surcharges de phosphore

dans l'environnement : voilà la meilleure arme contre la prolifération d'algues bleu-vert. Cette action préventive exige un effort collectif, tant de la part des citoyens que des acteurs économiques et des autorités municipales et gouvernementales.

Le rôle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le Ministère est responsable du *Plan d'intervention sur la gestion des fleurs d'eau de cyanobactéries au Québec*.

C'est lui qui confirme la présence de fleurs d'eau dans les lacs et les cours d'eau concernés, qui prélève les échantillons et qui les analyse. S'il y a lieu, il informe les Directions de santé publique (DSP) qui, à leur tour, émettent des avis de santé publique ou des mises en garde à l'intention de la population. Ces avis permettent de communiquer rapidement des recommandations sur les limites d'utilisation de l'eau, ainsi que des informations sur les dangers que pose la prolifération d'algues bleu-vert et leurs toxines.

Soyez au fait des comportements à adopter pour améliorer la qualité de nos plans d'eau et passez à l'action!

Bureaux régionaux du MDDEP

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Rouyn-Noranda

180, boulevard Rideau, 1^{er} étage
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
Téléphone : 819 763-3333
Télécopieur : 819 763-3202
abitibi-temiscamingue@mddep.gouv.qc.ca

Bas-Saint-Laurent

Rimouski

212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511
Télécopieur : 418 727-3849
bas-saint-laurent@mddep.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale

Québec

365, 55^e Rue Ouest
Québec (Québec) G1H 7M7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214
capitale-nationale@mddep.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches

Sainte-Marie

675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000
Télécopieur : 418 386-8080
chaudiere-appalaches@mddep.gouv.qc.ca

Centre-du-Québec

Nicolet

1579, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : 819 293-4122
Télécopieur : 819 293-8322
centre-du-quebec@mddep.gouv.qc.ca

Victoriaville

62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : 819 752-4530
Télécopieur : 819 752-1032
centre-du-quebec@mddep.gouv.qc.ca



Côte Nord

Baie-Comeau

20, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8
Téléphone : 418 294-8888
Télécopieur : 418 294-8018
cote-nord@mddep.gouv.qc.ca

Sept-Îles

818, boulevard Laure,
rez-de-chaussée
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8
Téléphone : 418 964-8888
Télécopieur : 418 964-8023
cote-nord@mddep.gouv.qc.ca

Estrie

Sherbrooke

770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958
estrie@mddep.gouv.qc.ca

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Sainte-Anne-des-Monts

124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301
Télécopieur : 418 763-7810
gaspesie-iles-de-la-madeleine@mddep.gouv.qc.ca

Lanaudière

Repentigny

100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131
lanaudiere@mddep.gouv.qc.ca

Laurentides

Sainte-Thérèse

300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315
laurentides@mddep.gouv.qc.ca

Laval

Laval

850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217
laval@mddep.gouv.qc.ca

Mauricie

Trois-Rivières

100, rue Lavolette, 1^{er} étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6581
Télécopieur : 819 371-6987
mauricie@mddep.gouv.qc.ca

Montérégie

Longueuil

201, Place Charles-Le Moyne,
2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7625
monteregie@mddep.gouv.qc.ca

Bromont

101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : 450 534-5424
Télécopieur : 450 534-5479
monteregie@mddep.gouv.qc.ca

Valleyfield

900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3
Téléphone : 450 370-3085
Télécopieur : 450 370-3088
monteregie@mddep.gouv.qc.ca

Montréal

Montréal

5199, rue Sherbrooke Est,
bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
montreal@mddep.gouv.qc.ca

Outaouais

Gatineau

98, rue Lois
Gatineau (Québec) J8Y 3R7
Téléphone : 819 772-3434
Télécopieur : 819 772-3952
outaouais@mddep.gouv.qc.ca

Saguenay—Lac-Saint-Jean

Saguenay

3950, boulevard Harvey, 4^e étage
Saguenay (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7883
Télécopieur : 418 695-7897
saguenay-lac-saint-jean@mddep.gouv.qc.ca